MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

MFR – CFA Blangy-le-Château

RNCP24928

Formation CAPA Jardinier Paysagiste

Objectifs :

- Acquérir une formation générale associée à des compétences professionnelles et pratiques en travaux paysagers.
- Développer l'esprit d'initiative, d'engagement et le travail en équipe tout en ayant une certaine autonomie dans les savoir-faire liés aux travaux paysagers.
- Utiliser et entretenir le matériel nécessaire aux travaux paysagers.
- Obtenir un diplôme professionnel de niveau 3
- Poursuite d'études

Pre-requis :

- Motivation professionnelle, intérêt pour les plantes, la nature, les jardins, la créativité.
- Être prêt à s'investir dans une formation par alternance (stagiaire ou apprenti.e dans une entreprise de travaux paysagers/dans un service de collectivité territoriale).
- Pas de contre-indication médicale liée à la pratique des métiers du secteur paysager.
- Pour les futurs apprentis : avoir un maître d'apprentissage.

Modalites d'acces :

- En CAP 1ère année : après une classe de 3ème de collège, de l'Enseignement Agricole ou de SEGPA.
- En CAP 2ème année : après une classe de 2nde NJPF ou en étant titulaire d'un autre CAP (validation possible du bloc de compétences d'enseignements généraux déjà acquis).

Delais d'acces :

- L'inscription est possible dès le mois de janvier.
- Sur entretien individuel et étude du dossier de pré-inscription :
  - Un premier rendez-vous est fixé avec un membre de l'équipe pédagogique (à partir du mois de janvier précédent la rentrée scolaire)
  - À la suite de cet entretien et après examen du dossier, le directeur valide ou non l'accès à la formation

Competences :

- Développer ses "savoirs, savoir-faire, savoir-être"
- Découvrir la réalité du métier, le monde du travail.
- Réaliser des travaux d'entretien d'espaces paysagers et d'infrastructures paysagères
- Réaliser des travaux de plantation des végétaux, de semis et d'engazonnement
- Réaliser les travaux d'infrastructures d'un espace en suivant le plan d'exécution (construction paysagère, arrosage, voie de circulation, ...)
- Assurer l'entretien du matériel et des équipements

Duree :

- La formation CAPA est réalisée sur deux années de formation. Au total, les jeunes auront 26 semaines de formation à la MFR et 68 semaines de travail sur une entreprise Espaces verts ou un service technique municipal
- Le contrat d'apprentissage a une durée maximale de 24 mois et pourra débuter dès le 1er juillet.
- Formation à la MFR/CFA :
  - 1ère année 465 heures réparties sur 13 semaines
  - 2ème année 465 heures réparties sur 13 semaines
  -

Organisation pedagogique

Exemple type du déroulé d'une année scolaire :

Année scolaire 2023 - 2024

Cours | Alternance | Congés | Non précisé

Août 2023	Septembre 2023	Octobre 2023	Novembre 2023	Décembre 2023	Janvier 2024	Février 2024	Mars 2024	Avril 2024	Mai 2024	Juin 2024	Juillet 2024
01 M	01 V	01 D	01 Me	01 V	01 L	01 J	01 V	01 L	01 Me	01 S	01 L
02 Me	02 S	02 L	02 J	02 S	02 M	02 V	02 S	02 M	02 J	02 D	02 M
03 J	03 D	03 M	03 V	03 D	03 Me	03 S	03 D	03 Me	03 V	03 L	03 Me
04 V	04 L	04 Me	04 S	04 L	04 J	04 D	04 L	04 J	04 S	04 M	04 J
05 S	05 M	05 J	05 D	05 M	05 V	05 L	05 M	05 V	05 D	05 Me	05 V
06 D	06 Me	06 V	06 L	06 Me	06 S	06 M	06 Me	06 S	06 L	06 J	06 S
07 L	07 J	07 S	07 M	07 J	07 D	07 Me	07 J	07 D	07 M	07 V	07 D
08 M	08 V	08 D	08 Me	08 V	08 L	08 J	08 V	08 L	08 Me	08 S	08 L
09 Me	09 S	09 L	09 J	09 S	09 M	09 V	09 S	09 M	09 J	09 D	09 M
10 J	10 D	10 M	10 V	10 D	10 Me	10 S	10 D	10 Me	10 V	10 L	10 Me
11 V	11 L	11 Me	11 S	11 L	11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 Me	12 V
13 D	13 Me	13 V	13 L	13 Me	13 S	13 M	13 Me	13 S	13 L	13 J	13 S
14 L	14 J	14 S	14 M	14 J	14 D	14 Me	14 J	14 D	13 M	14 V	14 D
15 M	15 V	15 D	15 Me	15 V	15 L	15 J	15 V	15 L	15 Me	15 S	15 L
16 Me	16 S	16 L	16 J	16 S	16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 J	17 D	17 M	17 V	17 D	17 Me	17 S	17 D	17 Me	17 V	17 L	17 Me
18 V	18 L	18 Me	18 S	18 L	18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 Me	19 V
20 D	20 Me	20 V	20 L	20 Me	20 S	20 M	20 Me	20 S	20 L	20 J	20 S
21 L	21 J	21 S	21 M	21 J	21 D	21 Me	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 V	22 D	22 Me	22 V	22 L	22 J	22 V	22 L	22 Me	22 S	22 L
23 Me	23 S	23 L	23 J	23 S	23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 J	24 D	24 M	24 V	24 D	24 Me	24 S	24 D	24 Me	24 V	24 L	24 Me
25 V	25 L	25 Me	25 S	25 L	25 J	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J
26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 Me	26 V
27 D	27 Me	27 V	27 L	27 Me	27 S	27 M	27 Me	27 S	27 L	27 J	27 S
28 L	28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 Me	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 V	29 D	29 Me	29 V	29 L	29 J	29 V	29 L	29 Me	29 S	29 L
30 Me	30 S	30 L	30 J	30 S	30 M		30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 J		31 M		31 D	31 Me		31 D		31 V		31 Me

Tarif(s) :

Sous statut scolaire

	CAPA Paysagers		CAPA Agricole		2nde Pro	1ère Bac Pro	Terminale Bac Pro
	1ère année	2ème année	1ère année	2ème année			
Interne	2035 €	2035 €	2035 €	2035 €	2336 €	2584 €	2708 €
½ pens.	1723 €	1723 €	1723 €	1723 €	1928 €	2128 €	2228 €

Sous statut apprenti

	CAPA Paysagers		CAPA Agricole		2nde Pro	1ère Bac Pro	Terminale Bac Pro
	1ère année	2ème année	1ère année	2ème année			
Interne	894 €	894 €	894 €	894 €	1162 €	1296 €	1363 €
½ pens.	582€	582 €	582 €	582 €	754 €	840 €	883 €

- Les frais de formation sont totalement pris en charge par les OPCO
- Les frais de déplacement et d'hébergement et de restauration sont à la charge de l'apprenti

Remuneration :

- Apprenant sous statut scolaire :

Gratification de 141.75€ pour les 15 ans et +.

- Apprenant sous statut apprenti :

Rémunéré entre 27 et 78% du SMIC selon l'âge et le niveau d'étude préparé.

Methodes mobilisees :

- Cours en présentiel en salle de formation avec partage des expériences passées en entreprise.
- Alternance école et entreprise / service de collectivités avec une valorisation de l'expérience vécue sur le terrain.
- Les supports pédagogiques sont riches et variés, grâce à l'expérience de la MFR en termes de partenariat avec les entreprises et les services de collectivités du secteur.
- Des temps forts qui enrichissent la formation :
  - Des thèmes spécifiques au support professionnel,
  - Des interventions de professionnels et visites techniques,
  - Des travaux pratiques et mises en situation d'entretien et d'aménagements paysagers, d'entretien de terrain de golf,
  - Une initiation à la conduite des tracteurs et des télescopiques en classe de 1ère année,
  - Une sensibilisation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) en 1ère année
  - Une formation de Sauveteur Secouriste au Travail (SST) en 2ème année

Contenu de la formation :

- **Des modules d'enseignement général :**

Français, expression orale et communication – Histoire/Géographie - Education Socioculturelle – Anglais - Activités physiques et sportives – Mathématiques - Informatique

- **Des modules d'enseignement professionnel :**

Sciences économiques, sociales et de gestion - Sciences et techniques des équipements, du matériel de motoculture - Sciences et techniques des aménagements des espaces verts - Electricité et hydraulique en relation avec l'activité professionnelle - Biologie, Ecologie - Préparer et réaliser des opérations d'entretien en espaces verts - Règles de sécurité au travail - Maçonnerie paysagère - Reconnaissance des végétaux d'ornement

Modalites d'evaluation

- Les compétences acquises sont validées par des évaluations réalisées en cours de formation par des épreuves écrites, orales et pratiques, réalisées à la MFR et par le maître d'apprentissage en milieu professionnel.
- Les 7 épreuves du CAPA s'appuient sur des contrôles en cours de formation (CCF) répartis sur les deux années, une seule épreuve terminale se déroule en juin de la 2ème année de formation (épreuve orale : soutenance de fiches d'activités).
- La délivrance du diplôme du CAPA atteste l'acquisition des compétences professionnelles

Accessibilite aux personnes en situation de handicap :

- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référente handicap : Mme ZUCCALI Amélie : amelie.zuccali@mfr.asso.fr / 06.49.99.18.91

Passerelles et debouches possibles :

- Poursuite de scolarité :
  - 2nde professionnelle ou 1ère Bac Pro ou Brevet Professionnel (niveau IV)
  - Préparation d'un autre CAPA en une année (conducteurs d'engins et travaux publics, maintenance des matériels parcs et jardins, …)
- Emplois : Jardinier paysagiste dans une entreprise de travaux paysagers ou agent d'entretien dans un service de collectivité territoriale.

MFR –CFA de Blangy-le-Château

11, route du Mesnil 14130 BLANGY-LE-CHÂTEAU – 02.31.64.72.39 mfr.blangy@mfr.asso.fr